



---

Conseil exécutif du Programme des Nations Unies  
pour les établissements humains  
Première session de 2022  
Nairobi, 29–31 mars 2022  
Point 10 de l'ordre du jour provisoire\*

Suite donnée aux résolutions et décisions adoptées  
par l'Assemblée du Programme des Nations Unies  
pour les établissements humains à sa première session

## Principaux résultats obtenus en 2021 par la mise en œuvre du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2020–2023\*\*

### Note du secrétariat

1. Le secrétariat présente les principaux résultats obtenus en 2021 par la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 qui a été entreprise dans le cadre du programme de travail et du budget du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Ces principaux résultats illustrent la deuxième année de mise en œuvre du plan stratégique. Les résultats ont été recueillis auprès du siège, des bureaux nationaux et des bureaux régionaux d'ONU-Habitat dans le cadre d'un exercice de collecte de données effectuée dans le cadre d'une enquête réalisée en janvier et février 2022.
2. Les principaux résultats montrent qu'ONU-Habitat met en œuvre des initiatives qui contribuent à l'exécution de son mandat en réduisant la pauvreté et les inégalités, en améliorant la prospérité partagée, en renforçant l'action climatique et en prévenant les crises urbaines. Les villes offrent des possibilités d'ancrer le relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) dans la justice sociale et l'action climatique.
3. De l'examen à mi-parcours du plan stratégique mené par le Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat il a été conclu que la pandémie de COVID-19 avait apporté preuve de la valeur que continue d'avoir le plan stratégique, qui sert à la fois de cadre de relèvement et de feuille de route aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. La nouvelle structure organisationnelle et les choix adoptés par ONU-Habitat malgré ses contraintes financières ont permis de renforcer la programmation intégrée et les synergies, contribuant ainsi aux différents résultats obtenus dans l'ensemble du plan stratégique.
4. La persistance de la pandémie de COVID-19 en 2021 a eu une incidence sur la mise en œuvre des mandats. En particulier, les villes ont demandé que la fourniture d'un appui technique dans des domaines tels que le programme phare « Villes motrices pour les objectifs de développement durable » (relevant des quatre domaines de changement) et les plans de résilience des villes (relevant du domaine de changement 4) soit retardée, l'accent continuant d'être mis sur le relèvement au lendemain immédiat de la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, afin d'aider les États Membres au sujet des questions liées à la pandémie de COVID-19 dans le cadre global des objectifs, la priorité a été donnée à la mise à disposition dans toutes les langues de l'ONU du Nouveau Programme pour

---

\* HSP/EB.2022/1.

les villes illustré et des cours intensifs en ligne connexes, en étroite collaboration, par exemple, avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale pour la langue arabe, à l'appui des travaux menés dans tous les domaines de changement.

5. En 2021, ONU-Habitat a produit des publications, des outils, des lignes directrices et des documents techniques au moyen de ses ressources préaffectées et des ressources disponibles aux niveaux national et régional, tels que le rapport intitulé « Cities and Pandemics » (Villes et pandémies), l'outil Waste Wise Cities pour la gestion rationnelle des déchets et la trousse à outils Our City Plans. Ces produits ont constitué une bonne base pour renforcer l'ensemble des activités normatives, en les reliant plus efficacement aux activités opérationnelles et aux opérations sur le terrain.

6. Au titre du **domaine de changement 1 (Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural)**, ONU-Habitat a appuyé l'adoption de politiques de régénération urbaine. Des réponses communautaires à la pandémie de COVID-19 ont été mises en œuvre dans les établissements informels et les bidonvilles, sensibilisant ainsi au droit d'accès aux services de base, générant des revenus et fournissant un accès à l'eau et à l'assainissement à environ 2,9 millions de personnes dans 45 pays. ONU-Habitat a aidé les administrations locales à renforcer leurs capacités en matière de mobilité à faibles émissions et d'accès à l'eau et à l'assainissement.

7. Au titre du **domaine de changement 2 (Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions)**, ONU-Habitat a aidé les pays à mieux tirer parti de ces aspects en vue d'un développement urbain durable, en promouvant des politiques urbaines nationales et de nombreuses lignes directrices à ce sujet. Le Cadre mondial de suivi urbain a aidé les administrations municipales à élaborer des programmes urbains locaux. ONU-Habitat a encouragé une approche axée sur les personnes en matière d'innovation urbaine, de technologies numériques, de villes intelligentes et de processus d'urbanisation, en appuyant l'élaboration de stratégies pour des villes intelligentes axées sur les personnes, en recensant des solutions intelligentes en matière climatique pour réduire l'incidence des changements climatiques sur les villes, en apportant la preuve du potentiel des technologies numériques et des données pour résoudre les problèmes urbains et en luttant contre la fracture numérique dans les villes.

8. Au titre du **domaine de changement 3 (Renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain)**, ONU-Habitat a contribué à l'accélération de l'innovation en matière d'action climatique en milieu urbain, en aidant les administrations municipales à prendre des mesures climatiques globales. Plus précisément, des plans d'action climatique ont été nouvellement élaborés ou mis à jour et des inventaires des gaz à effet de serre et des évaluations des risques climatiques ont été achevés. En s'appuyant sur la méthode CityRAP, la planification communautaire participative en matière de résilience face aux changements climatiques peut améliorer la coordination, la réponse, la préparation et l'adaptation aux changements climatiques, en recourant à des cadres d'action à l'appui de la résilience.

9. Au titre du **domaine de changement 4 (Prévention et gestion efficaces des crises urbaines)**, ONU-Habitat a aidé les villes à appliquer des méthodes de planification participative dans le cadre de leurs efforts pour devenir plus inclusives et a renforcé les effets positifs des migrations urbaines pour les communautés d'accueil en Amérique latine, en Afrique et au Moyen-Orient. L'élaboration du document intitulé « Global Compendium of Practices on Local Economic and Financial Recovery » (Recueil mondial des pratiques en matière de redressement économique et financier local) (dans le contexte de la pandémie de COVID-19) et la mise à disposition d'études de cas sur des villes, de formations et de supports d'apprentissage entre pairs et en ligne en vue de renforcer la résilience et d'améliorer les futures mesures de lutte et de relèvement ont contribué à renforcer la résilience urbaine.

10. ONU-Habitat a également contribué au lancement des cinq programmes phares suivants comme vecteurs d'accélération de l'intégration entre ses activités normatives et opérationnelles, renforçant ainsi son incidence :

a) *Villes motrices pour les objectifs de développement durable*. Ce programme phare a fait progresser la mise en œuvre globale des objectifs de développement durable au niveau local en 2021 en aidant les villes à élaborer et à mettre en œuvre des projets porteurs de transformation ;

b) Programme « *RISE-UP : Resilient Settlements for the Urban Poor* » (Des établissements humains résilients pour les populations pauvres des zones urbaines). Ce programme phare a été mis en œuvre en 2021 en mobilisant principalement des investissements à grande échelle en vue

---

de renforcer l'adaptation des villes aux changements climatiques et leur résilience face à ces derniers dans les zones vulnérables de la planète et de réduire les inégalités spatiales ;

c) *Villes inclusives – améliorer l'impact positif des migrations urbaines.* En 2021, ce programme phare a aidé les administrations locales et nationales à créer un environnement urbain inclusif et non-discriminatoire pour tous ;

d) Deux autres programmes phares, intitulés « *Des quartiers et communautés vivants et inclusifs* » et « *Des villes intelligentes pour tous* », sont mis en œuvre de manière progressive en fonction des ressources disponibles et établissent des liens avec les résultats attendus du plan stratégique, tout en veillant aux synergies avec les autres programmes phares. Par ailleurs, une approche normative fondée sur le renforcement des capacités continuera d'être appliquée pour renforcer la mise en œuvre de la transition numérique à l'échelle d'ONU-Habitat, dans le contexte de l'urbanisation durable.

11. Le rapport d'activité annuel détaillé pour 2021 sur la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 est en cours d'élaboration et sera publié, ainsi que sa version en ligne, d'ici le 28 avril 2022, en vue de sa distribution à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Il sera également communiqué au Conseil exécutif d'ONU-Habitat à sa deuxième session de 2022. Conformément à la demande formulée par les États Membres de l'ONU, le rapport complet présentera les progrès réalisés en vue d'atteindre les résultats prévus (domaines de résultats) par rapport aux cibles des indicateurs correspondants pour 2021.

---